

LETTRE D'INFORMATION DU GUE N°1 du lundi 11/09/2017

Calendrier septembre

- **vendredi 15/09**
 - de 15h30 à 16h30 : réunion Erasmus Days en salle Désagneaux,
 - de 16h30 à 17h30 : commission permanente en petite salle de réunion,
 - de 16h30 à 17h30 : réunion des parents des élèves internes de seconde en salle Désagneaux (CPE),
 - à partir de 17h30 : réunion d'information pour les parents de seconde et 3DP (**Merci aux PP de le rappeler aux élèves concernés**)

- **samedi 16/09 et dimanche 17/09 :**
Participation des staffeurs et céramistes à une exposition au carré d'art à Serris

- **semaine du 25 au 29/09 :** - élections des délégués

- **mardi 19/09 soir** - exercice d'évacuation internat

- **jeudi 21 /09** - journée sports

- **vendredi 29/09** - réunion projet d'établissement de 15h30 à 17h30 en salle Désagneaux

Le calendrier définitif des périodes de stages et de conseils de classe sera mis en ligne sur le site du lycée en début de semaine prochaine.

Informations générales

→ Emplois du temps

Les professeurs principaux auront dans leurs casiers les emplois du temps définitifs le jeudi 14/09 et devront les diffuser auprès de leurs élèves. Ces emplois du temps seront valides à partir du lundi 18/09.

→ Sirène PPMS

Dans le cadre du PPMS « alerte intrusion » une sirène a été installée au dessus du bâtiment F. Afin de s'assurer de son bon fonctionnement, des déclenchements volontaires auront lieu le 1^{er} mercredi de chaque mois à 12h25. Donc, ne pas en tenir compte sur ces créneaux.

→ ULIS et élèves en situation de handicap

Mme Di Mascio a commencé son travail de recensement d'informations sur les élèves et a arrêté les EDT des AVS. Si vous avez besoin de conseils et/ou de donner des informations, merci de passer dans un 1^{er} temps par le PP qui centralise et transmet à la coordonnatrice ULIS.

Il reste 8 places pour le stage « accompagnement des élèves en situation de handicap ». Il est s'inscrit dans la continuité et en complémentarité de celui de l'an dernier. Il se déroulera sur 2.5 jours et concerne uniquement des personnels de l'établissement. Merci de transmettre vos candidatures à la coordonnatrice ULIS avant le 15/09.

→ Reprographie

Afin de ne pas déranger les agents d'accueil dans leur mission principale d'accueil, une bannette où vous déposerez vos demandes de photocopie est mise à droite en entrant dans la loge. D'autre part, nous vous remercions de votre compréhension pour venir récupérer vos travaux à la loge. Enfin, merci de respecter scrupuleusement le délai minimum de 48h, dans le cas contraire vos photocopies risquent de ne pas être disponibles.

→ Coordonnateurs de discipline

Un tableau est affiché en salle des professeurs, merci d'y indiquer le nom du coordonnateur qui a été choisi par l'équipe lors des conseils d'enseignement.

Rappel, les missions sont dans le cadre :

- du conseil pédagogique : préparation, participation et retour à l'équipe,
- de la préparation de la rentrée : communiquer les besoins EDT, projets et coordonner la répartition des heures réglementaires,
- des examens blancs : recensement et coordination des épreuves.

Cette mission sera rémunérée 0.25 IMP.

Toutes les autres missions (labo par exemple) propres à une discipline seront assurées dans le cadre d'une autre lettre de mission et donc d'une autre IMP

→ Restaurants d'application

Ils sont ouverts progressivement depuis le 12/09, les menus sont consultables sur le site internet du lycée. Conformément à la décision du dernier CA, le prix unique de 7€ pour les personnels sera remplacé par un prix équivalent au coût de la matière d'œuvre donc variable selon les menus.

→ Vie scolaire.fr

Les codes vie scolaire ont été envoyés aux parents par courrier, pour les élèves ce sont les PP qui diffuseront leurs codes. En cas de difficulté, prendre contact avec Virgine Crétaigne et/ou Emmanuelle Barberon.

D'autre part, afin que vous puissiez saisir vos notes, merci de passer dès à présent au secrétariat élèves pour remettre vos listes des différents groupes.

Informations académiques et nationales

→ Circulaires rectorales à télécharger sur :

<http://www.ac-creteil.fr/pid35929/circulaires-rectorales-2017.html>

[DEEP] Paiement du supplément familial de traitement (SFT)

[Cirulaire n° 2017-066](#)

→ autres infos :

2ème campagne d'inscription au PAF 2017-2018

Les agents peuvent procéder à leur inscription individuelle au PAF 2017-2018 jusqu'au 17 septembre 2017 inclus. Concernant les personnels ATSS, le PAF propose cette année des formations nouvelles dont la liste a été jointe à la circulaire sur les entretiens professionnels. (voir pièce jointe)

La prochaine lettre sera diffusée le 25/09/17, n'hésitez pas à envoyer vos contributions au proviseur adjoint.

L'équipe de direction